



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1997/L.6/Add.8
17 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-septième session
13-17 octobre 1997
Point 3 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : Mme Sharon BRENNEN-HAYLOCK (Bahamas)

Additif

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME : RÉFORME DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES : MESURES ET PROPOSITIONS (point 2 b) de
l'ordre du jour)

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999
(point 2 a) de l'ordre du jour)

Chapitre 7A. Affaires économiques et sociales

1. À sa 32e séance, le 14 octobre 1997, le Comité du Programme et de la coordination a examiné le chapitre 7A, Affaires économiques et sociales, du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 figurant dans le document A/52/303.

Examen de la question

2. De nombreuses délégations ont souligné l'importance qu'elles attachaient aux activités que mène l'Organisation dans les secteurs économique et social qui doivent être considérés comme hautement prioritaires, et ont insisté sur la nécessité de renforcer la capacité de l'Organisation dans ces secteurs grâce au regroupement proposé des trois anciens départements.

3. Quelques délégations se sont déclarées favorables au regroupement des trois départements proposé par le Secrétaire général.

4. Quelques délégations ont souligné que la décentralisation et l'autonomisation des commissions régionales devaient faire partie intégrante du

processus de réforme. À leur avis, se concentrer sur le processus de prise de décisions au Siège n'était pas compatible avec la nécessité de décentraliser dans les bureaux extérieurs. Elles ont regretté que le Secrétaire général n'ait pris aucune mesure de décentralisation.

5. Quelques délégations ont souligné que le Secrétariat devait indiquer la manière dont il avait l'intention d'améliorer la coordination à l'échelle du système, coordination indispensable à l'exécution et à la réalisation de programmes intégrés.

6. Quelques délégations ont demandé des précisions sur le montant des économies qui seraient réalisées grâce au regroupement des trois départements. Une délégation s'est interrogée sur le bien-fondé de la répartition au sein du nouveau département des sous-programmes décrits dans le Plan à moyen terme pour la période 1998-2001¹.

7. De l'avis de certaines délégations, les questions concernant le développement durable et la croissance économique soutenue n'étaient pas suffisamment mises en évidence dans le document, bien qu'elles aient été désignées comme questions prioritaires dans le Plan à moyen terme. Plusieurs délégations ont souligné qu'il fallait assurer une coordination adéquate des activités de coopération technique relevant du Département.

8. Certaines délégations ont proposé de modifier le texte explicatif de manière suivante :

a) Au paragraphe 7A.3, ajouter "une croissance économique soutenue et" après "promouvoir";

b) Au paragraphe 7A.6, à la troisième phrase, supprimer le membre de phrase ", notamment en ce qui concerne les liens entre paix et développement,";

c) Au paragraphe 7A.14, à la cinquième phrase, supprimer ", notamment grâce à des sessions extraordinaires sur des thèmes particuliers," et, à la septième phrase, supprimer "et en s'appuyant sur les travaux d'universitaires, de chercheurs, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé";

d) Au paragraphe 7A.52, à la dernière phrase, remplacer "élargie" par "maintenue".

Conclusions et recommandations

9. Le Comité a rappelé ses conclusions et recommandations sur les chapitres 7 Coordination des politiques et développement durable, 9, Information économique et sociale et analyse des politiques, et 10, Services d'appui et de gestion pour le développement, du projet de programme pour l'exercice 1998-1999 initialement proposé, qui figurent, respectivement, aux paragraphes 113, 128 et 135 de son rapport sur la première partie de sa trente-septième session².

10. Le Comité a pris note du texte descriptif du chapitre 7A du rapport du Secrétaire général (A/52/303) et a appelé l'attention de l'Assemblée générale sur les disparités existant entre le Plan à moyen terme pour la période 1998-2001 approuvé par l'Assemblée générale et les propositions du Secrétaire général.

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 6 et rectificatif (A/51/6/Rev.1 et Rev.1/Corr.1).

² Ibid., cinquante-deuxième session, Supplément No 16 (A/52/16).
